



Centre Social "REVIVRE"

Mairie
07140 LES SALELLES

Réf n° : JCM/333

Les Vans, le

Dans le cadre de l'Animation Locale, le Centre Social REVIVRE met en place un RELAIS D'ACCES AU DROIT afin d'offrir à nos concitoyens un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement dans nombre de démarches, et ce en toute confidentialité puisque les données seront ni enregistrées, ni conservées.

Fidèle à ses valeurs, l'association entend répondre aux attentes légitimes de ceux qui sont confrontés à des problèmes de vie courante et qui, en pareille situation, ont un sentiment d'isolement, voire d'abandon à l'origine d'une forme d'insécurité juridique qui génère un mal vivre qui doit être combattu.

Dans la démarche, REVIVRE a pris en compte l'éloignement géographique de notre territoire qui rend malaisé l'accès aux administrations et institutions à même de prendre en charge directement les problèmes évoqués.

Les itinéraires professionnels des bénévoles qui composeront le groupe prenant en charge ces dossiers sont gage de réussite dans l'objectif, ambitieux certes, d'apporter à nos concitoyens une aide juridique dans les domaines les plus divers. Nous n'entendons pas nous substituer aux partenaires institutionnels qui oeuvrent sur le canton ; notre volonté est, simplement, de renseigner, de guider et, si nécessaire, d'accompagner les personnes dans les méandres de la vie juridique afin d'éviter nombre d'écueils.

Au plan pratique, je vous propose d'inviter les personnes qui le souhaitent à prendre contact avec le secrétariat de l'association qui assurera le recueil des premiers éléments avant la prise en charge par l'un des membres de la structure.

La prise de rendez-vous se fera le jeudi matin par téléphone au n° 09 54 20 87 80.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

CENTRE SOCIAL REVIVRE

6, chemin du Rousselet

07140 LES VANS

Tél. 09 54 20 87 80

Fax 04 75 88 53 86

Alain FAUCUIT